Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro ISN : 9094
Centre d'intérêt : 250

Tardif, Nicole.

Rapport sur les classes de post-accueil secondaire, C.E.C.M., 1987-1988 / Nicole Tardif. -- [Montréal] : Commission des écoles catholiques de Montréal, Service des études, 1988.
38 p. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Vedette(s)-secondaire(s) : Commission des écoles catholiques de Montréal. Service des études

Descripteur(s) : Allophone * Caractéristiques de l'étudiant * Retard scolaire * Critères d'admission * Cheminement scolaire * Questionnaire * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Classe de post-accueil

Le but de la recherche est de dégager des modèles de services appropriés à la clientèle allophone en retard scolaire. Pour ce faire, les auteurs ont recueilli des données statistiques auprès de neuf enseignants et de 121 élèves inscrits en classe de post-accueil, au secondaire, en 1987-88, à l'aide de deux instruments de travail : une fiche d'identification qui s'adresse à l'élève et un questionnaire à l'enseignant. En outre, des données perceptuelles ont été recueillies par une entrevue d'une heure avec les enseignants. L'information est présentée sous forme de tableaux commentés et s'articule autour de quatre grands axes : 1. Portrait de la clientèle des classes de post-accueil au secondaire, à la CECM, en 1987-88; 2. Critères d'admissibilité pour la classe de post-accueil; 3. Menus pédagogiques à offrir aux élèves des classes de post-accueil au secondaire; 4. Cheminement scolaire des élèves après la classe de post-accueil. A la lumière de ces données et de leur analyse, on propose quelques modèles de services à développer afin de répondre aux besoins de cette population.

Type de document :

ISN: 9194

LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

CÉCM

SERVICE DES ÉTUDES

RAPPORT SUR LES CLASSES DE POST-ACCUEIL SECONDAIRE C.É.C.M., 1987-1988

Nicole Tardif
Conseillère pédagogique
aux communautés
culturelles

1988-06-14

TABLE DES MATIERES

		Page
Table des matières		1
Liste des tableaux		3
Introduction		5
1. Méthodologie		6
2. Analyse des données		7
2.1	Portrait des élèves en classe de post-accueil au secondaire à la C.É.C.M. en 87-88	7
2.1.1	répartition des élèves selon les régions administratives	7
2.1.2	répartition des élèves selon les pays d'origine	8
2.1.3	répartition des élèves selon les continents	9
2.1.4	répartition des élèves selon la langue maternelle	
2.1.5	répartition des élèves selon l'âge	11
2.1.6	répartition des élèves selon la scolarité	12
2.1.7	scolarité versus âge	13
2.1.8	autres renseignements	14
2.1.9	perception des enseignantes et des enseignants	14

2.2 Critères d'admissibilité pour la classe de post-accueil au secondaire 15

2.2.1 critères actuels 15

2.2.2 critères souhaités 17

2.3 Menus pédagogiques pour les élèves des classes de post-accueil au secondaire 19

2.3.1 besoins des élèves 19

2.3.2 réponse actuelle 19

2.3.3 pistes d'intervention pédagogique 20

2.4 Classement des élèves après la classe de post-accueil au secondaire 21

2.4.1 évaluation des élèves 21

2.4.2 cheminement des élèves après la classe de post-accueil 28

3. Modèles de services 32

3.1 Modèle actuel 32

3.2 Modèles à développer 33

Conclusion 35

Annexes 36

Annexe 1: fiche complétée par l'élève 36

Annexe 2: fiche complétée par l'enseignant 37

Annexe 3: questionnaire d'entrevue 38

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1	Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire, sur le territoire de la C.É.C.M., en 87-88	7
Tableau 2	Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire à la C.É.C.M. en 87-88, selon le pays d'origine	8
Tableau 3	Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88, selon les continents	9
Tableau 4	Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire à la C.É.C.M. en 87-88, selon la langue maternelle	10
Tableau 5	Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88, selon l'âge au 30 septembre 1988	11
Tableau 6	Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88, selon le nombre d'années de scolarité au moment de l'arrivée au Québec (déclaration de l'élève)	12
Tableau 7	Scolarité des élèves des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88, en rapport avec l'âge au 30 septembre 1988	13
Tableau 8	Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88, selon les raisons invoquées pour justifier ce classement	16
Tableau 9	Synthèse des raisons invoquées pour le classement des élèves en classe de post-accueil au secondaire en 87-88	17
Tableau 10	Niveau scolaire actuel des élèves en français: élèves en classe de post-accueil au secondaire à la C.É.C.M. en 87-88	22

Tableau 11	Critères retenus pour déterminer le degré de l'élève en français dans la classe de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88	23
Tableau 12	Niveau scolaire actuel des élèves en mathématique: élèves en classe de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M., en 87-88	24
Tableau 13	Critères retenus pour déterminer le degré de l'élève en mathématique dans les classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M., en 87-88	25
Tableau 14	Tableau comparatif du degré actuel en français et en mathématique	26
Tableau 15	Tableau comparatif des critères retenus en français et en mathématique pour déterminer le degré de l'élève	27
Tableau 16	Cheminement de l'élève après la classe de post-accueil au secondaire (projection, avril 1988)	28
Tableau 17	Classement projeté pour 88-89 en fonction de l'âge de l'élève au 30 septembre 1988	29

70584

INTRODUCTION

En juin 1987, la C.É.C.M. déposait auprès du M.E.Q. une demande d'allocation dans le cadre de l'implantation coopérative des nouvelles politiques et des nouveaux programmes (no. 30390). L'objet spécifique de cette demande consistait à faire une recherche-action auprès des élèves en retard scolaire, au secteur de l'accueil à la C.É.C.M.

Devant la difficulté d'identifier cette population à l'arrivée à l'accueil, de même que devant le grand nombre d'élèves admis au secteur de l'accueil, nous avons limité notre recherche aux élèves inscrits en classes de post-accueil, au secondaire en 87-88. Nous justifions ce choix par le fait que l'an dernier, dans notre **Étude relative à la signalisation administrative des élèves des classes d'accueil au secondaire, 1986-1987** (1), nous avions fait ressortir le fait qu'un pourcentage assez important de la clientèle des classes d'accueil au secondaire présentait des problèmes de retards scolaires. Compte tenu du fait que nous ne disposons pas actuellement d'un instrument qui nous permettrait de suivre le cheminement scolaire de l'élève, le seul groupe identifié comme "non prêt" à intégrer le secteur régulier après 10 mois est celui de la classe de post-accueil. D'ailleurs dans beaucoup de cas, on retrouvait sur les feuilles de signalisation, les commentaires suivants: analphabètes, sous-scolarisés, difficultés d'apprentissage... Rappelons-nous aussi que le programme de français pour les classes d'accueil au secondaire (M.E.Q. 16-3904) ne sera obligatoire qu'à compter de juillet 1988 et qu'à l'heure actuelle, il n'existe aucun instrument d'évaluation adéquat pour déterminer le classement des élèves après 10 mois d'accueil.

Au dire des enseignantes et des enseignants qui travaillent à l'accueil, les populations que nous recevons aujourd'hui présentent plus de problèmes liés à la scolarisation que celles d'autrefois. Nos modèles de services répondent-ils toujours aux besoins de cette clientèle? Devons-nous les modifier, en créer d'autres? C'est pour trouver des réponses à ces questions que nous avons entrepris cette recherche.

Dans le présent rapport, on trouvera en première partie, la description de la méthodologie que nous avons employée. Dans un deuxième temps, nous procéderons à l'analyse des données recueillies auprès des élèves et des enseignants. La troisième partie nous amènera à nous interroger sur les modèles de services en place ou à développer. Enfin, en guise de conclusion, nous dégagerons les pistes sur lesquelles il serait souhaitable de travailler.

(1) Tardif, Nicole, **Étude relative à la signalisation administrative des élèves des classes d'accueil au secondaire, 1986-1987**, C.É.C.M., Service des Études, juin 1987.

1. MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

Pour mener ce travail, nous nous sommes adressé directement au milieu, c'est-à-dire, aux enseignantes et aux enseignants ainsi qu'aux élèves eux-mêmes. Afin d'obtenir des données statistiques, nous avons élaboré deux documents de travail (1): une fiche d'identification qui s'adresse à l'élève et un questionnaire à l'enseignant pour établir un portrait classe en précisant le niveau actuel de l'élève en français et en mathématique, les raisons de son classement en post-accueil et la prévision de classement pour l'an prochain.

Nous avons aussi réalisé avec les neuf enseignantes et enseignants concernés, une entrevue d'au moins une heure. Cette rencontre voulait donner la chance à chacun et à chacune de nous faire part de ses observations et réflexions sur le dossier. Ces données perceptuelles viennent compléter les données statistiques.

Les données recueillies, nous avons procédé à leur analyse. Pour ce faire, nous avons choisi de présenter l'information sous forme de tableaux commentés; le croisement des éléments met en relief les points importants à prendre en considération lors de l'élaboration de modèles de services appropriés à cette population. Cette analyse s'articule autour de quatre grands axes:

1. Portrait de la clientèle des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M., en 1987-88.

2. Critères d'admissibilité pour la classe de post-accueil.

3. Menus pédagogiques à offrir aux élèves des classes de post-accueil au secondaire.

4. Cheminement scolaire des élèves après la classe de post-accueil.

C'est à la lumière de ce portrait de la réalité que nous avons examiné les modèles de services en place afin de voir s'ils répondent aux besoins de la population. À cette occasion, nous proposons aussi quelques modèles à développer. Enfin, il nous est apparu qu'il était primordial d'assurer un support moral et pédagogique aux enseignantes et aux enseignants qui oeuvrent auprès de ces élèves.

(1) Voir Annexes

2. ANALYSE DES DONNÉES

2.1 Portrait des élèves des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88.

Il convient de préciser au départ, qu'à la C.É.C.M., on appelle "post-accueil", une classe qui regroupe des élèves qui, après un premier 10 mois n'ont pas été jugés aptes à intégrer une classe ordinaire. Ces élèves appartiennent donc toujours au secteur de l'accueil. Ils sont dans des classes fermées c 'est-à-dire que, sauf exception, il n'y a pas de passage vers la classe ordinaire en cours d'année.

Ils reçoivent des cours de français et de mathématique pour les 3/4 du temps ainsi que d'autres matières (1/4) qui peuvent varier d'une école à l'autre (éducation physique, arts plastiques, géographie...). Pour mieux connaître cette population, nous avons demandé aux élèves de compléter un formulaire d'identification. À partir des données recueillies, nous pouvons établir le portrait de cette clientèle pour l'année scolaire 87-88 au secondaire. Pour la présentation, nous utilisons des tableaux suivis de commentaires.

2.1.1 Répartition régionale des élèves

Tableau 1

Répartition de la population des classes de post-accueil, au secondaire, sur le territoire de la C.É.C.M. en 87-88.

Région	N. d'écoles	N. classes	N. élèves
ouest	2	4	50
est	1	1	16
nord	3	4	55
Total	6	9	121

Le service des classes de post-accueil existe dans chacune des régions. On le retrouve dans six écoles sur huit. Comme les régions ouest et nord ont le plus grand nombre d'élèves à l'accueil, c'est aussi là qu'on retrouve le plus de classes de post-accueil. À la région nord, deux classes regroupent uniquement des élèves d'origine haïtienne. Cela s'explique par le fait que les Haïtiens se retrouvent majoritairement dans cette région; de plus, comme plusieurs présentaient un problème de retard scolaire, on a formé un groupe avec un enseignant haïtien afin de les aider à mieux s'intégrer à la société québécoise et au monde scolaire. Cependant, il ne faudrait pas croire qu'il n'y a que des élèves d'origine haïtienne dans la classe de post-accueil; au contraire, on en retrouve de plus de vingt pays d'origine.

2.1.2 Répartition des élèves selon les pays d'origine

Tableau 2

Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88, selon le pays d'origine.

	Pays	N. d'élèves	Pays	N. d'élèves	Pays	N. d'élèves
1.	Haïti	35	11. Inde	2	21. Pologne	1
2.	Vietnam	23	12. Bolivie	2	22. Chili	1
3.	Salvador	7	13. Rép. dom.	2	23. Liban	1
4.	Iran	7	14. Canada	2	24. Syrie	1
5.	Chine	7	15. Pérou	2	25. Trinidad	1
6.	Sri Lanka	6	16. Émirats ar.	1	26. Jamaïque	1
7.	Cambodge	3	17. Afghanistan	1	27. Nicaragua	1
8.	Hong Kong	3	18. Tanzanie	1	28. Portugal	1
9.	Guyane	3	19. Corée	1	29. Honduras	1
10.	Guatemala	3	20. Italie	1		
					Total	121

Si les Haïtiens et les Vietnamiens sont nombreux en comparaison des autres, il faut se rappeler que ce sont ces deux pays qui fournissaient le plus grand nombre d'élèves l'an dernier, soit un peu plus du quart de la population totale (Tardif, 1987, p. 4).

Pour avoir encore un meilleur portrait d'ensemble, nous pouvons regrouper tous ces pays d'après leur situation géographique. Cela nous permet de voir de quelles parties du monde originent principalement les élèves.

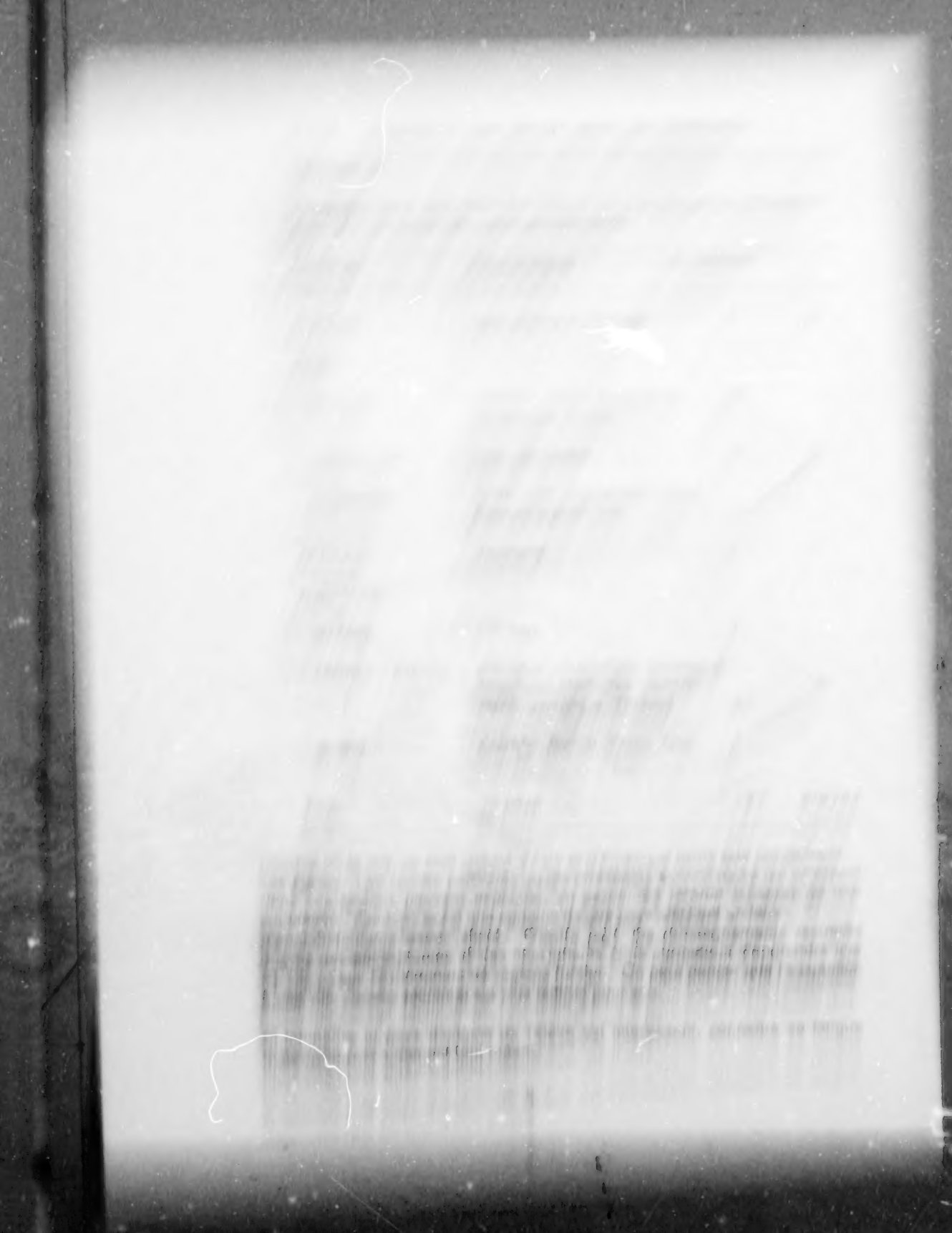

2.1.3 Répartition des élèves selon les continents

Tableau 3

Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87- 88, selon les continents.

Continent	Pays d'origine	N. d'élèves	
EUROPE	Italie, Pologne, Portugal	3	3
ASIE			
. orientale:	Vietnam, Chine, Hong Kong, Cambodge, Corée	37	
. méridionale:	Inde, Sri Lanka	8	56
. occidentale:	Liban, Iran, Afghanistan, Syrie Émirats arabes unis	11	
AFRIQUE	Tanzanie	1	1
AMÉRIQUE			
. du nord:	Canada	2	
. centrale + Antilles:	Salvador, Guatémala, Nicaragua, Honduras, Haïti, Rép. dominicaine, Jamaïque, Trinidad	51	61
. du sud:	Guyane, Bolivie, Pérou, Chili	8	
Total:	29 pays	121	élèves

Comme on le voit, ce sont surtout d'Asie et d'Amérique latine que proviennent ces élèves. Les conflits politiques ou les problèmes économiques qui sévissent dans ces régions peuvent expliquer, en partie, les retards scolaires de leur population. Ajoutons aussi que certains de ces pays affichent un taux d'analphabétisme assez élevé. D'autre part, les renseignements recueillis auprès des enseignantes et des enseignants nous permettent d'apprendre que 61 élèves sur 121 viennent de régions rurales. On peut penser que l'adaptation à une ville comme Montréal est plus difficile pour eux.

Si connaître le pays d'origine de l'élève est intéressant, connaître sa langue maternelle l'est sûrement tout autant.

2.1.4 Répartition des élèves selon la langue maternelle

Tableau 4

Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88, selon la langue maternelle.

Langue maternelle	Pays d'origine	N. d'élèves
créole	Haïti (35) Canada (1)	36
espagnol	Salvador (7) Bolivie (2) Rép. dom. (2) Chili (1) Nicaragua (1) Pérou (2) Guatémala (3) Honduras (1)	19
vietnamien	Vietnam (17) Chine (1)	18
chinois	Chine (6) Hong Kong (3) Vietnam (6)	15
tamoul	Sri Lanka (6)	6
anglais	Guyane (3) Jamaïque (1) Trinidad (1)	5
parsi	Iran (4)	4
gujarati	Inde (2) Tanzanie (1)	3
arabe	Émirats arabes (1) Liban (1) Syrie (1)	3
cambodgien	Cambodge (3)	3
persan	Iran (2)	2
iranien	Iran (1)	1
coréen	Corée (1)	1
italien	Italie (1)	1
portugais	Portugal (1)	1
polonais	Pologne (1)	1
grec	Canada (1)	1
pachto	Afghanistan (1)	1
18 langues	29 pays	121 élèves

La notion de proximité ou d'éloignement de la langue maternelle avec le français ne peut, à elle seule, expliquer la difficulté de l'élève à apprendre le français. D'autres variables sont à considérer; l'une d'elles pouvant être l'âge de l'apprenant.

2.1.5 Répartition des élèves selon l'âge

Tableau 5

Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M., en 87-88, selon l'âge au 30 septembre 1988.

Age au 88-09-30	n. élèves	%
12 ans	1	0,82
13 ans	6	4,95
14 ans	21	17,35
15 ans	28	23,14
16 ans	25	20,66
17 ans	12	9,91
18 ans	22	18,18
19 ans	3	2,47
20 ans	2	1,65
âge inconnu	1	0,82

Comme nous l'avions pensé l'an dernier (Tardif, 1987, p. 17), la proportion des élèves âgés de 18 ans et plus au 30 septembre 88 est assez importante: 22, 30% alors que les prévisions parlaient de 23,33%. Si nous ajoutons ceux qui seront âgés de 17 ans au 30 septembre 88, nous obtenons 32,21% des élèves actuellement inscrits en classe de post-accueil. Ce facteur âge a une importance considérable puisqu'en principe, selon les habitudes québécoises, ces élèves devraient avoir terminé le cours secondaire ou du moins être en 5e secondaire. Or, ce n'est pas le cas pour la majorité de ces élèves. Ce facteur a une incidence sur le cheminement scolaire de ces adolescents.

En effet, ces jeunes allophones apprennent le français depuis environ 18 mois, et doivent être intégrés dans une classe ordinaire. On peut alors se demander quel était leur degré de scolarité au moment de leur arrivée au Québec. Dans la fiche que l'élève avait à compléter, nous lui demandions le "nombre d'années d'études avant l'accueil". Il est à noter que nous ne savons pas si la dernière année a été complétée ou non; nous avons aussi pris pour acquis que l'élève nous disait la vérité.

2.1.6 Répartition des élèves selon la scolarité

Tableau 6

Répartition de la population des classes de post-accueil secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88, selon le nombre d'années de scolarité au moment de l'arrivée au Québec (déclaration de l'élève).

Scolarité	N. d'élèves	scolarité	N. d'élèves	scolarité	N. d'élèves
très peu	1	5 ans	15	12 ans	2
presque rien	1	6 ans	29	inconnue	1
0	1	7 ans	25		
1 an	3	8 ans	6	Total 121 élèves	
2 ans	7	9 ans	11		
3 ans	8	10 ans	4		
4 ans	6	11 ans	1		

Ce tableau est fort éloquent; on y apprend que 71 élèves, soit près de 60% de la population avait l'équivalent ou moins d'un cours primaire à l'arrivée. Il s'est écoulé en moyenne 18 mois depuis ce moment. Souvenons-nous que pour être admis à l'accueil au secondaire l'élève doit être âgé de 12 ans; si nous consultons le tableau 5, nous remarquons que 6 élèves seulement ont pu commencer l'accueil au primaire; tous les autres, soit 115 élèves, devraient avoir l'équivalent d'une sixième année selon les normes québécoises. Bien sûr il y a aussi des québécois en retard scolaire qui accèdent au secondaire sans avoir complété avec succès le primaire.

Dans le cas des allophones qui nous occupent, il y a certainement de nombreux cas de retard scolaire, mais nous ne connaissons pas la cause précise de ces retards: troubles d'apprentissage, scolarité interrompue, non fréquentation scolaire,... Afin d'avoir un portrait plus juste, nous avons mis en regard la scolarité déclarée de l'élève à l'arrivée avec son âge au 30 septembre 1988.

2.1.7 Scolarité versus âge

Tableau 7

Scolarité des élèves des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88, en rapport avec l'âge au 88-09-30.

Age au 88-09-30	N. élèves	Scolarité à l'arrivée
12 ans	1	6 ans (1)
13 ans	6	4 ans (3), 6 ans (3)
14 ans	21	0 an (1), 1 an (1), 2 ans (3), 3 ans (4), 4 ans (1), 5 ans (8), 6 ans (2), 7 ans (1)
15 ans	28	presque rien (1), 3 ans (1), 4 ans (1), 5 ans (3), 6 ans (10), 7 ans (10), 8 ans (1), 9 ans (1)
16 ans	25	1 an (2), 2 ans (3) 3 ans (2), 5 ans (3) 6 ans (7), 7 ans (6) 8 ans (1), 9 ans (1)
17 ans	12	très peu (1), 3 ans (1) 6 ans (1), 7 ans (3) 8 ans (1), 9 ans (3) 10 ans (2)
18 ans	22	2 ans (1), 4 ans (1) 5 ans (1), 6 ans (3) 7 ans (4), 8 ans (3) 9 ans (5), 10 ans (2) 11 ans (1), 12 ans (1)
19 ans	3	6 ans (2), 7 ans (1)
20 ans	2	9 ans (1), 12 ans (1)

Si nous soustrayons 2 ans à l'âge des élèves, nous voyons que dès l'arrivée, plusieurs élèves présentaient des problèmes de retard scolaire. Nous verrons, au point 2.4 de l'analyse des données, si ces retards se sont amoindris au moment du passage de l'élève vers la classe ordinaire.

2.1.8 Autres renseignements

La fiche de l'élève nous permet aussi de savoir qu'il y a dans ces classes légèrement plus de garçons (65) que de filles (56). Puisque nous ignorons la proportion pour l'ensemble de la population de l'accueil au secondaire, nous ne pouvons dire si cette variable est significative ou non. Nous apprenons aussi que la moitié de ces élèves ont fréquenté plus d'une école durant leur stage à l'accueil:
1 école (60) 2 écoles (52) 3 écoles (5) 4 écoles (4). Nous leur avons aussi demandé de nous indiquer le genre de travail qu'ils aimeraient faire plus tard.

Même si près du tiers de la population aura 17 ans révolus au 30 septembre 88 (32,21%), la majorité d'entre eux (54 élèves) ne savent pas ce qu'ils aimeraient faire; quand on indique un choix, ce qui revient le plus souvent c'est, chez les garçons, mécaniciens (13) et chez les filles: secrétaires (7) et infirmières (5).

2.1.9 Perception des enseignantes et des enseignants

En plus de ces données statistiques, nous avons voulu, au cours d'une entrevue, voir comment les enseignantes et les enseignants percevaient ces élèves. Ce qui ressort de leurs commentaires, c'est le manque d'autonomie des élèves: ils ont peu confiance en eux-mêmes, éprouvent le besoin de vérifier, de se faire dire que c'est correct; ces élèves ont également beaucoup de difficulté à se concentrer; ils manifestent un grand besoin de stabilité. Parmi les comportements observés, il est fait mention de problèmes de sociabilité chez certains (difficulté de travailler en équipes de plus de deux élèves). On note aussi parfois, des manques d'habiletés au niveau de la manipulation, du découpage, du collage, etc. Quelques uns de ces élèves montrent des signes d'agressivité surtout au début de l'année; généralement, ils apprennent lentement et surtout, ils craignent l'erreur. Quelques enseignantes et enseignants nous ont aussi parlé de problèmes de nutrition chez leurs élèves.

Cependant, le portrait n'est pas que négatif. Appelés à préciser les forces des élèves, on leur reconnaît pour la plupart une certaine débrouillardise, une organisation pratique et de l'habileté manuelle pour plusieurs. On s'accorde aussi à dire qu'ils sont patients, joyeux et travaillants (quoique tous ne soient pas d'accord sur ce point).

En général, ils aiment venir à l'école car ils y retrouvent leurs amis. L'esprit de classe est très important pour eux.

2.2 CRITERES D'ADMISSIBILITÉ POUR LA CLASSE DE POST-ACCUEIL

Nous avons vu que les élèves inscrits dans les classes de post-accueil au secondaire, sont pour la majorité âgés de 15 ans et plus et que plusieurs présentent des retards scolaires. Quels sont donc les critères sur lesquels on s'est basé pour les recommander en classe de post-accueil?

2.2.1 Critères actuels

Dans un document de la C.É.C.M. [1], on indique que les élèves ne maitrisant pas encore suffisamment le français pour intégrer une classe régulière ou les élèves accusant de graves retards scolaires peuvent bénéficier d'une classe de post-accueil. Lors de l'entrevue, nous avons demandé aux enseignantes et aux enseignants s'ils connaissaient les raisons pour lesquelles leurs élèves avaient été classés dans une classe de post-accueil: ils nous ont parlé de non-performance à l'écrit et à l'oral, de retard scolaire et même de problèmes de comportement à l'occasion.

Dans le document que nous avons remis aux enseignants pour faire le portrait de leur classe, nous suggérions sept raisons possibles. On pouvait cocher plus d'une réponse pour chaque élève. Les choix sont les suivants: 1) connaissance insuffisante du français 2) retard scolaire 3) absentéisme 4) problèmes d'apprentissage 5) problèmes de comportement 6) autre raison, précisez... 7) raison inconnue.

Voici les raisons invoquées pour les 121 élèves actuellement en classe de post-accueil.

(1) **Services pédagogiques aux élèves des communautés culturelles,** C.É.C.M., Service des études, mai 1986, p. 12, (document en vigueur au moment du classement de ces élèves en post-accueil).

Tableau 8

Répartition de la population des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88, selon les raisons invoquées pour justifier ce classement.

Raisons	N. élèves
1. Connaissance insuffisante du français	13
2. Retard scolaire	2
3. Absentéisme	-
4. Problèmes d'apprentissage	3
5. Problèmes de comportement	-
6. Autre raison, précisez...	2
7. Raison inconnue (pas de réponse)	18
Raison #1, #2	36
Raisons #1, #2, #4	11
Raisons #1, #2, #3, #4	1
Raisons #1, #2, #3, #4, #5	2
Raisons #1, #5	4
Raisons #2, #5	14
Raisons #3, #5	2
Raisons #1, #3	2
Raisons #1, #3, #5	1
Raisons #1, #2, #3	1
Raisons #2, #4	1
Raisons #4, #6	1
Raisons #5, #6	1
Raisons #3, #4	2
Raisons #1, #4	4
Raisons #1, #6	1
Raisons #3, #4, #5	1
Total	121 élèves

Il est évident que dans la majorité des cas, plus d'un facteur expliquent le classement de l'élève en post-accueil. Cependant, la connaissance insuffisante du français et le retard scolaire sont largement représentés. En reprenant les données du tableau précédent pour en faire une synthèse, on voit très bien le nombre de fois où chaque item a été coché.

Tableau 9

Synthèse des raisons invoquées pour le classement des élèves en classe de post-accueil, au secondaire en 87-88.

Raisons invoquées	N. élèves/121	% de la population totale
1. Connaissance insuffisante du français	73	60,33
2. Retard scolaire	68	56,19
3. Absentéisme	10	0,82
4. Problèmes d'apprentissage	26	21,48
5. Problèmes de comportement	25	20,66
6. Autre raison, précisez...	5	4,13
7. Raison inconnue (Pas de réponse)	16	13,22

La palme revient à la connaissance insuffisante du français. Les retards scolaires suivent de près.

2.2.2 Critères souhaités

Les critères mentionnés précédemment satisfont-ils les enseignants? Lors de l'entrevue, nous leur avons demandé, à partir de leur expérience, de se prononcer sur le sujet. Tous s'accordent à dire que l'élève qui éprouve des problèmes à l'oral doit être recommandé pour une classe de post-accueil. Un deuxième consensus concerne les élèves très en retard scolaire ou avec des problèmes d'apprentissage. Les enseignantes et les enseignants s'entendent pour dire qu'il faut s'occuper du problème dès la classe d'accueil; on considère que l'élève qui a réellement des problèmes d'apprentissage devrait être pris en charge par le service de l'adaptation scolaire en classe ordinaire plutôt que d'être classé en post-accueil, sauf si l'élève ne s'exprime pas encore en français. On pense aussi que les classes de post-accueil devraient refléter le problème concerné: apprentissage de la langue et apprentissage de langue doublé d'un problème de scolarisation. On mentionne aussi qu'on devrait dans la mesure du possible, tenir compte de l'âge de l'élève.

Il va sans dire que pour aller dans le sens de ces observations il faut pouvoir s'appuyer sur une évaluation fiable et mettre en application une signalisation continue dès la classe d'accueil. Il faudra aussi demander et recevoir les services professionnels de la consultation requis pour mener à bien l'étude du dossier.

Dans son plus récent document sur **les services pédagogiques aux élèves des communautés culturelles** [1], on définit ainsi les critères d'admissibilité à la classe de post-accueil au secondaire:

- l'élève ne possède pas une maîtrise fonctionnelle de la langue française malgré un séjour de dix mois en classe d'accueil ou de francisation

  ou

- l'élève a une maîtrise partielle de la langue française et l'élève présente un retard scolaire mais ne présente pas une difficulté spécifique ou trouble d'apprentissage.

Ces critères vont dans le sens des demandes des enseignantes et des enseignants. Il faudra, par contre, les soutenir et leur donner les moyens de distinguer les élèves qui présentent des retards scolaires et ceux qui ont des troubles d'apprentissage. En classe d'accueil, la non maîtrise du français par les élèves peut à l'occasion, conduire à des interprétations erronées; il faut donc user d'une très grande prudence.

(1) **Services pédagogiques aux élèves des communautés culturelles,** 1988-1989, secondaire, C.É.C.M., Service des Études, mars 1988, p. 8.

2.3 MENUS PÉDAGOGIQUES POUR LES ÉLEVES DES CLASSES DE POST-ACCUEIL.

Les entrevues menées auprès des enseignantes et des enseignants nous ont permis de constater qu'il y a de l'incertitude quant à l'approche ou au matériel qu'on devrait utiliser en classe de post-accueil.

2.3.1 Besoins des élèves

En nous référant aux raisons pour lesquelles ces élèves sont en classe de post-accueil, on en déduit qu'ils ont des besoins au niveau de l'apprentissage de la langue de même qu'au niveau de la scolarisation. Au cours des entrevues, on nous a mentionné aussi que ces élèves avaient encore besoin de temps pour s'adapter à leur milieu et pour acquérir un peu plus d'autonomie. Durant l'année, certains élèves ont bénéficié de services ponctuels d'orthophonie, de psychologie, d'orientation. Par contre, des cas signalés n'ont pu obtenir les services requis, par manque de ressources.

2.3.2 Réponse actuelle

Tous les élèves des classes de post-accueil ont fait l'apprentissage du français par le biais d'une méthode de langue seconde. Or, on l'a vu, 60,33% de la population de la classe de post-accueil y est parce que sa connaissance du français est insuffisante pour suivre avec profit l'enseignement en classe ordinaire. Il y a donc lieu de parfaire cet apprentissage. Or, répéter la classe d'accueil n'est pas la solution, puisque pour plusieurs, c'est le problème de la scolarisation qui est majeur. Il faut donc compter à la fois sur une approche de langue seconde et une approche de langue maternelle.

Les enseignantes et les enseignants que nous avons rencontrés nous ont fait part de leurs difficultés à ce sujet. Plusieurs avaient fait "un mélange" de langue seconde et de langue maternelle. Certains, prenant pour acquis que la langue seconde n'a pas fonctionné en accueil, optent pour un apprentissage de la langue maternelle mais utilisent du matériel didactique du primaire. L'accent est mis dans la majorité des cas sur l'écrit puisque c'est là qu'on retrouve les plus grandes difficultés des élèves. Cependant, les enseignantes et les enseignants qui travaillent avec des groupes particulièrement faibles insistent sur le fait qu'ils doivent d'abord travailler en oral avant d'aborder l'écrit. Dans ces cas, même des textes du primaire sont jugés trop difficiles pour être abordés tels quels. Tous s'accordent à dire qu'on ne peut se satisfaire de travailler avec un matériel unique; il faut puiser à beaucoup de sources pour répondre aux nombreux besoins des élèves.

La clientèle très particulière de ces classes pose de façon aiguë la problématique de l'adaptation de l'enseignement. Quelle démarche doit-on adopter et quels contenus peut-on proposer à des jeunes âgés pour la plupart de 15 ans et plus qui ne maîtrisent pas le français, qui accusent des retards scolaires et qui ne sont pas encore parfaitement bien intégrés au milieu d'accueil?

2.3.3 Pistes d'intervention pédagogique

Une partie de la difficulté à intervenir réside, croyons-nous, dans le fait que les enseignantes et les enseignants ne possèdent pas suffisamment de moyens pour poser des diagnostics. Cela tient aussi au fait que le problème de l'évaluation à la fin du séjour de dix mois en classe d'accueil reste entier. Le programme de français, classe d'accueil et de francisation au secondaire ne sera obligatoire qu'à compter de juillet 88. C'est donc dire qu'à l'heure actuelle les points de référence pour déclarer qu'un élève est apte ou inapte à passer à la classe ordinaire sont loin d'être précis. Au moment où l'élève arrive en classe de post-accueil, l'enseignant qui le reçoit n'a souvent que des commentaires très généraux du genre: ne sait pas lire, élève sous-scolarisé, a beaucoup de difficulté à écrire, élève communique plus. Ces informations, bien que pertinentes, ne suffisent pas à tracer un portrait pédagogique de l'élève.

Pour y parvenir, il serait intéressant de développer des collaborations avec les cheminements particuliers de formation. En effet, ceux-ci proposent une segmentation des programmes du primaire et du 1er cycle du secondaire afin de permettre aux élèves de faire une récupération fonctionnelle. Cette prise de position, du moins dans ses objectifs, va tout-à-fait dans la visée que nous devons avoir en post-accueil. Il faut se rappeler que nos élèves doivent, en principe, intégrer une classe du secondaire à la fin de l'année. Au niveau des moyens développés, il faudra voir dans quelle mesure, ils conviennent. Les responsables de ce dossier ont élaboré, en collaboration avec l'Université de Montréal et le M.E.Q., des instruments diagnostiques en lecture. Ces instruments étant soumis à l'expérimentation durant les mois de mai et juin 88, nous n'avons pu y avoir accès cette année. cependant, nous croyons pouvoir les essayer l'an prochain. L'avantage de ces tests, s'ils conviennent, c'est qu'ils permettront aux enseignants de connaître les stratégies de lecture utilisées par les élèves. Connaissant les forces et les faiblesses des élèves, on saura sur quoi il faut travailler.

Un moyen qui permettra de mieux connaître l'élève, c'est celui de la signalisation continue. En vigueur depuis plus longtemps au primaire, elle commence à peine à faire partie de la tradition au secondaire. La collaboration du secteur de l'adaptation scolaire nous a permis de proposer aux écoles concernées par l'accueil, une fiche d'observation des comportements de l'élève. Malheureusement, elle ne fut pas grandement utilisée. Il faudra revenir à la charge afin de montrer aux enseignants l'utilité de cette signalisation.

La meilleure intervention pédagogique sera celle qui permettra aux enseignantes et aux enseignants d'avoir une visée claire des objectifs à poursuivre en classe de post-accueil. Sachant où sont rendus les élèves et ce vers quoi on veut les amener, le choix des moyens s'avèrera plus facile.

2.4 CLASSEMENT DES ÉLEVES APRES LA CLASSE DE POST-ACCUEIL

Tout ce qu'on a dit précédemment nous laisse facilement voir que le problème du classement de ces élèves en est un de taille. Comment procède-t-on pour les évaluer et vers quoi les dirige-t-on?

2.4.1 Évaluation des élèves

On sait déjà que l'évaluation à la fin de la classe d'accueil est un problème. Elle l'est doublement à la fin de la classe de post-accueil. Ne disposant d'aucun instrument officiel conçu en fonction du programme de l'accueil, les enseignantes et les enseignants se débrouillent du mieux qu'ils peuvent. Certains construisent des examens en fonction de ce qu'ils ont enseigné, d'autres se servent des examens de la classe ordinaire.

Comme le programme de français à l'accueil est très récent, on ne s'y réfère que très peu. De plus, en classe de post-accueil, les gens ont l'impression qu'il devrait y avoir autre chose. Pour en savoir davantage, nous avons demandé aux enseignantes et aux enseignants de français et de mathématique des classes de post-accueil de nous dire quel était le degré actuel de l'élève et sur quels critères ils s'appuyaient pour le déterminer. Pour faciliter la tâche, nous proposions des classements et des critères. Voici les résultats:

TABLEAU 10

Niveau scolaire actuel des élèves en français: élèves en classe de post-accueil au secondaire, à la CÉCM en 87-88;

Degré en français	N. élèves
1. Fin du 1er cycle du primaire	16
2. Fin du 2e cycle du primaire	40
3. Premier cycle du secondaire	40
4. 3e secondaire	9
5. 4e secondaire	2
6. 5e secondaire	0
# 1 ou 2	1
# 2 ou 3	5
# 3 ou 4	4
Pas de réponse	4
Total:	121 élèves

Ces données nous indiquent que 57/121 se situent au primaire; ils n'ont pas encore abordé le secondaire. On retrouve 45 élèves au 1er cycle du secondaire et seulement 15 au 2e cycle du secondaire. Sur quels critères se base-t-on pour déterminer ce degré?

TABLEAU 11

Critères retenus pour déterminer le degré de l'élève en français dans les classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88.

Critères	N. élèves pour qui on invoque cette raison
1. Évaluation (examens du régulier)	28
2. Perception liée à mon expérience	34
3. Connaissance en français oral et âge de l'élève	39
4. Capacité de l'élève en fonction des exigences des programmes du régulier au primaire ou au secondaire, selon le cas	53
5. Scolarité connue de l'élève	33
6. Pas de réponse	16

Comme il était possible de cocher plus d'un critère pour chaque élève, cela nous permet de voir ceux qui jouent le plus pour les enseignantes et les enseignants. La capacité de l'élève en fonction du programme du régulier est invoquée pour à peu près la moitié des cas alors que la vérification par des examens du régulier ne se fait que pour 28 élèves. Le critère relié au français oral et à l'âge de l'élève semble jouer aussi un rôle important.

Du côté de l'enseignement des mathématiques, la situation est-elle semblable? On sait qu'il n'y a pas de programme spécifique à l'accueil et que les élèves suivent, en tout ou en partie, les programmes du régulier.

TABLEAU 12

Niveau scolaire actuel des élèves en mathématiques; élèves en classe de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. en 87-88:

Degré en mathématique	N. élèves
1. Fin du 1er cycle du primaire	17
2. Fin du 2e cycle du primaire	11
3. Premier cycle du secondaire	72
4. 3e secondaire	10
5. 4e secondaire	4
6. 5e secondaire	0
# 1 ou 2	1
# 2 ou # 3	4
Pas de réponse	2
Total:	121 élèves

Il est facile de constater que la grosse majorité des élèves se situe au plus à la fin du premier cycle du secondaire. Les enseignantes et les enseignants travaillent avec les manuels du secteur régulier au secondaire. Les critères proposés pour déterminer le niveau de l'élève étaient les mêmes que pour le français.

TABLEAU 13

Critères retenus pour déterminer le degré de l'élève en mathématique dans les classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M., en 87-88:

Critères	N. élèves pour qui on invoque cette raison
1. Évaluation (examen du régulier)	77
2. Perception liée à mon expérience	34
3. Connaissance en français oral et âge de l'élève	-
4. Capacité de l'élève en fonction des exigences des programmes du régulier, au primaire ou au secondaire, selon le cas	77
5. Scolarité connue de l'élève	15
Pas de réponse	18

En mathématique, puisqu'on travaille avec les programmes et les livres du régulier, les deux critères reliés à cette dimension sont largement majoritaires. Remarquons aussi, que contrairement à ce qui se passe en français, les deux critères vont de pair.

TABLEAU 14

Tableau comparatif du degré actuel en français et en mathématique.

Degré actuel	FRANÇAIS	MATHÉMATIQUE
1. Fin du 1er cycle du primaire	16	17
2. Fin du 2e cycle du primaire	40	11
3. Premier cycle du secondaire	40	72
4. 3e secondaire	9	10
5. 4e secondaire	2	4
6. 5e secondaire	0	0
# 1 ou 2	1	1
# 2 ou 3	5	4
# 3 ou 4	4	0
Pas de réponse	4	2
Total des élèves	121	121

Comme on le voit, c'est surtout au niveau du 2e cycle du primaire et du 1er cycle du secondaire que les opinions divergent. Au 2e cycle du secondaire, en français comme en mathématique, on retrouve très peu d'élèves (14 ou 15). Comparons maintenant les critères retenus par les enseignants des deux disciplines.

TABLEAU 15

Tableau comparatif des critères retenus en français et en mathématiques pour déterminer le degré de réussite

Critères retenus	FRANÇAIS	MATHÉMATIQUE
1. Évolution (croissance du rapport)	16	11
2. Perception des 5 mots enseignés	11	14
3. Connaissance en français oral et âge de l'élève	10	
4. Capacité de l'élève en fonction des exigences des programmes du régime du primaire ou du secondaire selon le cas	13	11
5. Scolarité connue de l'élève	11	15
Pas de réponse	16	16

Ce simple tableau nous prouve déjà qu'il est beaucoup plus difficile d'évaluer un élève en français qu'en mathématique. En effet, dans un cas, on évalue l'élève à partir d'un programme donné alors que, dans l'autre, il s'agit de déterminer où pourrait fonctionner en langage fondamental un élève pour qui cette langue est une langue seconde. Il faut aussi penser que l'élève au moment où l'élève est intégré en classe d'accueil, il doit fonctionner de manière autonome dans l'ensemble des matières et doit est soumis aux mêmes règles de sanction que les autres.

Ces tableaux ne doivent pas non plus nous faire perdre de vue que la population des classes d'accueil est relativement âgée. En effet, on remarque que 40 élèves environ (17 %) étudiés au 30 septembre se répartissent entre 15 ans et 19 ans et plus. Il y a 15 élèves entre 20 et 60 (et plus) ans et on rencontre plus régulièrement 18 élèves entre 15 ans et 19 ans au niveau du 2e cycle du secondaire et à l'île de Hagamiout ils sont plus jeunes la classement projeté pour classer

TABLEAU 15

Tableau comparatif des critères retenus en français et en mathématique pour déterminer le degré de l'élève.

Critères retenus	FRANÇAIS	MATHÉMATIQUE
1. Évaluation (examens du régulier)	28	77
2. Perception liée à mon enseignement	34	34
3. Connaissance en français oral et âge de l'élève	39	-
4. Capacité de l'élève en fonction des exigences des programmes du régulier au primaire ou au secondaire selon le cas	53	7
5. Scolarité connue de l'élève	33	15
Pas de réponse	16	18

Ce simple tableau nous prouve qu'il est beaucoup plus difficile d'évaluer un élève en français qu'en mathématique. En effet, dans un cas, on évalue l'élève à partir d'un programme donné alors que dans l'autre, il s'agit de déterminer où pourrait fonctionner en français langue maternelle, un élève pour qui cette langue est une langue seconde. Il faut aussi penser qu'à partir du moment où l'élève est intégré en classe ordinaire, il doit fonctionner de manière autonome dans l'ensemble des matières et qu'il est soumis aux mêmes règles de certification que les autres.

Ces tableaux ne doivent pas non plus, nous faire perdre de vue que la population des classes d'accueil est relativement âgée. On se rappelle que 40 élèves auront 17 ans révolus au 30 septembre 88 (cf. p. 11) alors qu'on reconnaît que seulement 15 élèves sont au niveau du 2e cycle du secondaire en avril 88. Regardons de plus près le classement projeté pour chacun.

2.4.2 Cheminement des élèves après la classe de post-accueil

Les élèves des classes de post-accueil font tous partie du secteur des jeunes. En principe, on devrait donc les retrouver dans une classe du secondaire en 88-89. Or, le profil scolaire de ces élèves ne le permet pas toujours. En avril 88, que prévoyait-on pour eux?

TABLEAU 16

Cheminement de l'élève après la classe de post-accueil au secondaire (projection, avril 88)

Classement projeté	N. d'élèves
1re secondaire	13
2e secondaire	16
3e secondaire	22
4e secondaire	17
5e secondaire	1
Cheminement particulier (c.p.f.)	17
I.S.P.J.	4
Classe spéciale	2
Secteur professionnel	1
S.E. adultes	10
Post-accueil	9
Cas à l'étude	5
Autre école (sans précision)	4
Total	121 élèves

Il est surprenant de retrouver 17 élèves en 4e secondaire alors que selon le degré actuel (Tableau 14), on a seulement 11 élèves en français et 14 en mathématique en 3e et 4e secondaire.

Comme les élèves sont relativement âgés, nous avons également considéré le classement en fonction de leur âge au 30 septembre 88. On sait bien qu'en général, le retard scolaire croît avec l'âge.

TABLEAU 17

Classement projeté pour 88-89 en fonction de l'âge de l'élève au 30 septembre 88.

Age de l'élève au 88-09-30	Classement projeté	Nombre d'élèves	Scolarité à l'arrivée (déclaration de l'élève)	Total élèves
12 ans	1re sec:	1	6	1
13 ans	2e sec.	2	4-4	
	3e sec.	1	6	6
	c.p.f.	1	6	
	post-accueil	2	4-6	
14 ans	1re sec.	7	2-3-3-4-5-5-5	
	2e sec.	2	2-5	
	3e sec.	1	0	
	4e sec.	1	5	21
	c.p.f.	4	1-5-5-6	
	post-accueil	4	3-3-6-7	
	classe spéciale	1	5	
	cas à l'étude	1	2	
15 ans	1re sec.	5	4-5-5-6-7	
	2e sec.	5	3-6-7-7-8	
	3e sec.	8	5-6-6-6-6-7-7-7	28
	4e sec.	3	6-7-7	
	c.p.f.	5	6-6-6-7-9	
	I.S.P.J.	1	presque rien	
	cas à l'étude	1	7	
16 ans	2e sec.	6	1-2-5-6-7-7	
	3e sec.	4	5-6-6-9	
	4e sec.	4	6-6-7-8	
	c.p.f.	5	2-2-5-7-7	25
	I.S.P.J.	2	1-6	
	Post-accueil	2	6-7	
	classe spéciale	1	3	
	classement inconnu	1	3	

17 ans	2e sec.	1	9	
	3e sec.	5	7-8-9-10-10	
	4e sec.	2	7-9	12
	c.p.f.	2	5-6	
	I.S.P.J.	1	très peu	
	autre école	1	7	
18 ans	3e sec.	3	7-8-10	
	4e sec.	6	7-9-9-10-11-12	
	5e sec.	1	9	22
	S.E.Adultes	9	2-4-6-6-7-7-8-8-9	
	autre école	1	9	
	classement inconnu	2	5-6	
19 ans	secteur prof.	1	6	
	S.E. Adultes	1	6	3
	autre école	1	7	
20 ans	4e sec.	1	12	2
	autre école	1	9	
				121 élèves

Comme nous le mentionnions au point 2.1.7 (p. 13) de ce travail, l'élève aura passé en moyenne 20 mois à l'accueil avant d'intégrer le secteur régulier. Peut-on dire que ces deux ans lui ont permis de combler l'écart de scolarité tout en faisant l'apprentissage du français? Les chiffres de ce tableau nous le laissent croire. Cependant, il s'agit de prévision; seul le rendement de l'élève au cours de l'an prochain nous dira si on avait raison ou pas de le penser. En attendant, on peut se questionner sur les différences de classement qui existent pour des profils semblables. Exemple: pourquoi classe-t-on en 1re secondaire des élèves de 15 ans avec 4 ans ou 5 ans de scolarité alors qu'on envoie en c.p.f. d'autres élèves de 15 ans qui eux ont 6,7 et même 9 ans de scolarité? Le manque d'outils d'évaluation et le manque d'exigences minimales définies donnent lieu à toutes sortes d'interprétation. N'oublions pas non plus qu'une fois en classe ordinaire, l'élève sera soumis au même régime pédagogique que l'ensemble des élèves.

Combien retrouverons-nous de ces élèves au secteur des jeunes l'an prochain? Selon les prévisions il n'y aurait que 10 élèves qui iraient au Service de l'éducation des adultes, tous les autres se retrouvant dans différents cheminements chez les jeunes. Or, beaucoup de ces élèves travaillent déjà la nuit ou la fin de semaine. Certains s'absentent de plus en plus depuis la mi-avril parce qu'ils se sont trouvés un emploi. Étant donné leur âge, leur situation économique, on peut raisonnablement penser qu'à la rentrée certains auront quitté. Afin d'avoir un portrait de la situation, nous avons relevé les codes permanents de tous les élèves inscrits en classe de post-accueil au secondaire à la C.É.C.M. en 87-88 afin de les suivre au moins au cours de l'année 88-89.

2.4.3 Secteur des jeunes, secteur des adultes, marché du travail: quoi choisir?

Pour l'élève qui a moins de 17 ans, le problème ne se pose pas. Le secteur des jeunes peut amplement répondre à ces besoins. Là où la question devient embêtante, c'est pour les élèves plus âgés accusant ou non des retards scolaires. Le jeune de 17-18 ans, scolarisé et s'exprimant assez bien en français désire presque toujours rester au secteur des jeunes. L'école est importante pour lui et il désire obtenir son D.E.S. En général, les écoles ne s'opposent pas à son inscription en classe ordinaire même si ce n'est pas en 5e secondaire. Par contre, celui de 17 ou 18 ans pour qui on prévoit une intégration au 1er cycle du secondaire, celui-là cause problème. Les écoles secondaires hésitent à l'inscrire; on croit qu'il serait plus avantageux pour lui de s'inscrire au Service de l'éducation des adultes: l'enseignement s'y donne par session, les élèves sont plus âgés et l'on peut s'inscrire à des cours du jour ou du soir. Toutefois, il faut se rappeler que les élèves réfugiés en attente de statut ne peuvent fréquenter le S.E.A.

3. MODELES DE SERVICES

Les différentes données que nous avons recueillies nous ont permis de tracer un portrait de la population actuelle des classes de post-accueil au secondaire, à la C.É.C.M. Le modèle de service dont ces élèves ont bénéficié, est-il le meilleur pour répondre à leurs besoins?

3.1 Modèle actuel

Actuellement, toutes les écoles offrent le même modèle de classe de post-accueil, soit celui d'une classe fermée. Le groupe est formé au début de l'année scolaire et demeure le même jusqu'en juin. Les entrées et les sorties n'y sont que très occasionnelles. Dans les 9 classes, on ne note pour les mois de septembre à avril que 21 départs et 4 arrivées. Ce sont donc des classes stables. Les raisons invoquées pour les départs sont les suivantes: 1 serait allé étudier en anglais, 6 auraient quitté pour le marché du travail, 4 sont partis à Toronto, 2 sont retournés dans leur pays d'origine, 2 sont passés en classe ordinaire, 2 ont changé d'école, 3 sont maintenant en centre d'accueil et 1 a abandonné l'école.

Ce modèle est dit fermé non pas uniquement en référence aux possibilités d'entrées ou de sorties mais surtout parce que tous les apprentissages se font à l'accueil. L'élève ne suit aucun cours en classe ordinaire. On lui propose une grille-matières spéciale: français (min. 50%) mathématique (min. 25%) arts ou éd. physique (max. 10%) autres mat. (max. 15%).

Nous avons discuté de la pertinence de ce modèle avec les enseignantes et les enseignants concernés. Tous considèrent que les élèves ne devraient qu'exceptionnellement sortir de cette classe puisque s'ils y sont, c'est qu'ils n'étaient pas prêts à intégrer la classe ordinaire. Par contre, on accepterait de recevoir certains élèves à la condition d'en être averti à l'avance afin de pouvoir préparer les élèves. On préférerait que ce soit en septembre ou en octobre parce que ces groupes ont besoin de stabilité et ils acceptent difficilement le changement.

La grille-matières satisfait en général le personnel enseignant. On s'accorde à dire que le cours d'éducation physique est une nécessité. Les arts plastiques répondent également aux besoins des élèves. Quelques enseignants ont suggéré d'introduire des ateliers, d'autres, des cours de formation personnelle et sociale certains voudraient augmenter le temps d'enseignement des mathématiques alors que la majorité souhaite que l'enseignement dispensé dans les autres matières aille dans le même sens que celui du cours de français. Quant à la classe semi ouverte (apprentissages en classe de post-accueil et en classe ordinaire), il semble que ce soit presque impossible à réaliser compte tenu de la composition même de la classe: élèves de 13 à 18 ans, de niveaux différents avec une maîtrise souvent imparfaite du français.

3.2 Modèles à développer

Faut-il développer d'autres modèles de services pour répondre aux besoins de la population allophone en retard scolaire? Cette problématique ne touche pas uniquement, ni même, tous les élèves des classes de post-accueil. C'est dès l'arrivée qu'il faut s'y intéresser sinon, on risque que la première année soit très peu rentable. L'an dernier, dans notre **étude relative à la signalisation administrative,** nous avions recommandé de développer un modèle réparti sur 20 mois pour répondre aux besoins des élèves qui sont à peine scolarisés à l'arrivée. Or, cela suppose non seulement une répartition des objectifs du programme de l'accueil sur 20 mois mais aussi, et c'est peut-être là le plus important, des moyens d'amener ces jeunes à développer un langage et des habitudes scolaires tout en faisant l'apprentissage d'une langue seconde dans un milieu culturel dont la réalité leur est étrangère.

La classe ordinaire offre déjà au secondaire des moyens pour aider les élèves qui ont des retards scolaires. Les cheminements particuliers de formation sont désormais offerts dans presque toutes les écoles. Ils permettent aux élèves de faire une récupération fonctionnelle des matières de base pour le 1er cycle et le 2e cycle du primaire et pour le 1er cycle du secondaire. Ils s'adressent à une clientèle de 14 à 16 ans. Ces mesures, en application obligatoire à la C.É.C.M. depuis septembre 87, font l'objet de développements et de réflexions soutenues: la classe d'accueil comme la classe ordinaire, peuvent tirer profit d'un échange entre les deux secteurs. S'ajoutent à ces mesures celles de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'I.S.P.J., s'adressant aux élèves qui ne pourront obtenir un diplôme d'école secondaire, pourra répondre à une partie de la population de l'accueil. Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, il faut que l'élève ait une connaissance au moins fonctionnelle du français.

Pour toutes ces raisons, nous ne croyons pas qu'il faille actuellement aller plus avant dans la recherche de modèles de service. Il nous apparaît beaucoup plus important de définir pédagogiquement ceux qui existent déjà afin de les rendre rentables. Les données recueillies tant auprès des élèves que des enseignantes et des enseignants nous apprennent que les besoins sont énormes et que l'on ne se sent pas vraiment équipé pour y répondre.

Appelés à commenter l'utilité de la classe de post-accueil, on constate que l'aspect psychologique a pour les titulaires autant d'importance que l'aspect pédagogique. Tous nous ont dit que les élèves faisaient des progrès au niveau de leur adaptation au monde occidental urbain, qu'ils se sentaient plus heureux et que l'intégration en classe ordinaire serait plus harmonieuse. On nous affirme aussi qu'il y a progrès dans la récupération scolaire, que les élèves continuent d'avancer en mathématique et que somme toute, ce n'est pas une année perdue.

Par ailleurs, les enseignantes et les enseignants auraient besoin de connaître les objectifs à poursuivre en classe de post-accueil. Ce qu'ils souhaitent c'est qu'on leur indique des pistes sur le comment faire et avec quoi le faire. Dans la pratique quotidienne, il faut beaucoup plus que les quelques lignes nécessaires à la définition d'un modèle pour l'actualiser. C'est en travaillant de concert avec les enseignants qu'on pourra cerner les actions à entreprendre car ce sont eux qui détiennent l'expertise. La classe de post-accueil, telle qu'elle existe répond à un besoin. Cependant, il faudra être rigoureux dans le choix de la population à y envoyer. Ce n'est pas en mêlant tous les problèmes qu'on parviendra à des résultats.

CONCLUSION

Cette recherche que nous avons menée auprès de la population inscrite dans les classes de post-accueil au secondaire à la C.É.C.M. en 87-88, voulait nous permettre de dégager des modèles de services appropriés à la clientèle allophone en retard scolaire.

Pour ce faire, nous croyions qu'il était essentiel de bien connaître cette population afin de préciser les besoins. Au terme de ce travail, nous pensons qu'il y a lieu de garder le service de la classe de post-accueil. Cependant, il devient urgent de se donner les moyens d'évaluer la population qu'on y dirige.

Nous croyons aussi que les élèves "à risque", c'est-à-dire ceux qui arrivent à l'âge de 15-16 ans sans avoir complété un cours primaire, devraient être inscrits dans une classe où les apprentissages s'échelonneraient sur une période de vingt mois. Quant aux élèves âgés de plus de seize ans à l'arrivée et présentant des problèmes de retard scolaire de plus de trois ans, ceux-là devraient être pris en charge par le Service de l'éducation des adultes.

Cependant, quel que soit le modèle que l'on mette en place, il est primordial de le structurer non pas uniquement en terme organisationnel mais surtout en terme pédagogique. Tant et aussi longtemps qu'on ne définira pas les objectifs pédagogiques à poursuivre, tant et aussi longtemps qu'on ne se dotera pas de moyens pour évaluer, diagnostiquer les forces et les faiblesses des élèves, tant et aussi longtemps qu'on n'habilitera pas les enseignantes et les enseignants à travailler auprès de cette population, les résultats constatés seront en deçà de ceux escomptés.

Le personnel enseignant est prêt à relever le défi à la condition qu'on le soutienne. Il appartient donc aux autorités concernées à tout mettre en oeuvre pour que l'intégration des allophones en retard scolaire se fasse de façon harmonieuse.

ANNEXE 1

FICHE DE L'ÉLEVE

NOM: _____ PRÉNOM: _____

CODE PERMANENT: _____

SEXE: MASC. FEM.

DATE DE NAISSANCE: _____ / _____ / _____
AN MOIS JOUR

PAYS D'ORIGINE: _____

LANGUE MATERNELLE: _____

AUTRES LANGUES PARLÉES: _____

ANNÉE D'ARRIVÉE: AU CANADA: 19..... AU QUÉBEC: 19....

NOMBRE DE MOIS PASSÉS À L'ACCUEIL: _____

NOMBRE D'ÉCOLES FRÉQUENTÉES À L'ACCUEIL: _____

NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES AVANT L'ACCUEIL: _____

QUEL GENRE DE TRAVAIL AIMERAIS-TU FAIRE PLUS TARD?

ANNEXE 2

PORTRAIT-CLASSE

Nom Prénom	Sexe	Raisons invo-quées	Niveau actuel FR	Réfé-rences	Niveau actuel MATH	Réfé-rences Classement 88-89
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE DE L'ENTREVUE

1. Combien de vos élèves viennent de régions rurales?

2. Y a-t-il eu beaucoup de départs et d'arrivées dans votre classe depuis le début de l'année?

   Connaissez-vous les raisons des départs?

3. Comment décririez-vous la clientèle de votre classe?
   quels sont les points forts et les points faibles de vos élèves?

4. Quels sont les critères sur lesquels vos élèves ont été classés en classe de post-accueil?

5. Si vous aviez à établir des critères d'admissibilité pour la classe de post-accueil, que proposeriez-vous?

6. La classe de post-accueil devrait-elle être une classe ouverte ou fermée?

   . entrée et sortie d'élèves
   . cours avec le rég.

7. La grille-matières des classes de post-accueil vous satisfait-elle? Y apporteriez-vous des changements?

8. Quel matériel et quelle approche utilisez-vous actuellement avec vos élèves?

9. Avez-vous demandé et reçu des services professionnels pour vos élèves cette année?

10. Que prévoyez-vous comme classement de vos élèves pour l'an prochain?

11. Voyez-vous une utilité à la classe de post-accueil? un spécifique?

12. Y a-t-il d'autres points que vous aimeriez traiter?

670584

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
• CE LIVRE DOIT ÊTRE RENDU À LA DERNIÈRE DATE INDIQUÉE CI-DESSOUS.
• THIS BOOK MUST BE RETURNED ON THE LAST DATE SHOWN HEREUNDER.